

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et j'ai dit, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 22 JUIN 1858.

No. 11.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs pour la campagne.

## POÉSIE CANADIENNE.

Le bonheur n'est qu'un songe  
Qui passe incessamment.  
C'est un miroir où plonge  
Notre cœur un instant.

La joie, un jour, abonde  
Dans notre cœur surpris ;  
Le lendemain l'inonde  
De pleurs et de soucis.

De la paix, ici ? Rêve !  
Du bonheur, ici ? Non !  
Sous le malheur, se os treve  
Il faut courber le front.

Marcher, marcher sans cesse,  
Comme de vieux forçats,  
Trainant le poids qui pèse  
A notre cœur, hélas !

Là vie est une route,  
Que gardent les méchants ;  
Jamais, sans qu'il en coûte,  
Les bons percent leurs rangs.

C'est pourquoi, l'homme honnête,  
Qu'il ait de l'or, ou non,  
Sent toujours sur sa tête,  
L'hydre qui mord son front.

A H\*\*\*\*

Si j'étais papillon céleste,  
J'irais poser,  
Toujours, dessus ton front modeste.  
Chaque baiser  
Que je prendrais vaudrait les roses,  
Au doux parfum !  
— Beauté, fleur, une fois écloses,  
Out sort commun !

Ouvrant son calice de flamme  
L'une au soleil  
Sourit ; et l'azur de ton âme  
Aux cieux pareil

Souvrant sur moi, je vois un ange  
Qui joint nos cœurs !  
— Fleurs et beautés, destin étrange !  
Deviennent sœurs !

Quand le soir répand son haleine  
Sur les bosquets,  
Dans tes bras, soupirant ma peine  
Et mes regrets ;  
Je dis : "Mourons !" Tu bats de l'aile !...  
Et, près de vous,  
Périt la fleur ! Bientôt, comme elle,  
Ce sera nous !

Nous l'avons déjà dit et nous ne pouvons trop le répéter : l'avenir de Québec est sur les bords du lac Saint-Jean. Les richesses que nous dérobent la chaîne de montagnes qui s'élève au nord de Québec, sont immensément précieuses à celles des régions de l'or. Celles-ci s'épuisent, celles-là se renouvellent toujours. Puisque, grâce à la stupide trahison de la compagnie Cartier, il est devenu impossible, aux ouvriers, de vivre dans les villes, il faut que ceux-ci se réunissent au plus vite, et ne cessent de demander un chemin qui leur ouvre l'entrée des vallées du lac Saint-Jean. On se plaint qu'il n'y a point d'ouvrage, que l'on meurt de faim ; c'est malheureusement trop réel, mais à qui la faute ? Au peuple, au peuple seul ! Au lieu d'attendre la réalisation des fausses promesses des valets du pouvoir, qu'il agisse lui-même. Pourquoi attendre qu'on l'exploite, qu'on le dupe encore une fois ? Qu'il s'assemble et prenne la résolution d'obtenir justice. Il le doit, il le faut. C'est plus qu'une nécessité, c'est un devoir. L'avenir est en jeu ! Ouvriers ! rappelez-vous, qu'en Canada, l'hiver vient vite ! que le froid, la faim vous attendent encore si vous ne prenez vous-mêmes, au plus vite, les moyens de prévenir ces spectres ! Tenez vous donc, une bonne fois, comme un seul homme et forcez vos députés, vos édiles, à vous rendre justice ! Faites le pour vos femmes, pour vos enfants ! Ainsi donc appelez une assemblée au plus vite !

Après demain, jeudi, 24 juin, la fête nationale des Canadiens-Français sera chômée. S'il faut juger par les apparences, malgré la dureté des temps, la fête promet d'être grandiose.

La partie religieuse aura lieu à la cathédrale. Les membres de la société paraderont, comme à l'ordinaire, dans les rues de

la ville, et, le soir, se rendront, les uns à la Salle-Musicale, et les autres à la Salle Jacques-Cartier. Nous espérons que tout conserveront de ce jour un souvenir capable de soutenir leur patriotisme si souvent mis à l'épreuve.

Pour nous dire de *devenir plus fins*, le *Charivari* nous consacre toute une page de son dernier numéro. Le *Fantastique* est chargé de payer les frais de ce charivari. C'est prendre un long détour pour atteindre un homme. Nous ne disons pas aux charivarisateurs de *devenir plus fins*, c'est leur demander l'impossible ; mais nous les prions d'être, à l'avenir, un peu plus courageux et d'attaquer en face.

Tant que les Jarnac et les Lovelace du ministère actuel gouverneront le pays, jamais le Bas-Canada et particulièrement le district de Québec, n'obtiendront aucune justice. Ceux qui doivent défendre nos intérêts sont les premiers à nous trahir. En voici une nouvelle preuve :

La *Société de colonisation des ouvriers de Québec* demandait un acte d'incorporation. M. Simard fut chargé de l'obtenir. A sa première lecture, le financier Powell dit qu'on voulait incorporer une *société mormone* ! Néanmoins après avoir été changée, altérée, amendée en tout sens, la loi subit sa seconde lecture ; mais à sa troisième lecture, les députés du Haut-Canada firent une telle opposition que les ministres craignant de subir un échec, forcèrent le *vertueux Sim* à retirer sa motion ! L'association de MM. Dubord et Alleyn, docile comme un mouton, obéit à ses maîtres et la cause de l'agriculture fut encore sacrifiée ! Jusqu'à présent, M. *Sim* passait pour un grand homme... de ciment, maintenant il n'est plus qu'un homme de paille.

On demande si la Corporation a fait planter des arbres sur la Place-d'Armes pour les faire sécher ou pour procurer de l'ombre au public ? Puisqu'on a payé, à un étranger quinze chelins par jour, pendant un temps assez considérable ; pour planter des sapins et des érables, on ne devrait pas se contenter de quelques broussailles. C'est bien le lieu de dire : l'argent mal employé ne profite jamais.

Si le feuillage fait défaut, on revanche le grillage ne manque pas. On a déjà employé, pour entourer la Place-d'Armes,

assez de fer pour engager chaque conseiller qui vote des taxes pour le profit de la *petite famille municipale*.

F. B.—Nous allons vous satisfaire en peu de lignes: Les quelques pièces de poésie que nous avons publiées sur l'*Observateur* sont de nous. Quelques imparfaites qu'elles soient, nous avons cru devoir les publier afin d'encourager, par notre exemple, nos compatriotes plus capables, mais plus timides que nous. Il est vrai, que pour éviter du trouble, nous aurions dû mettre en tête de chaque pièce: "Poésie Canadienne." Nous nous conformerons désormais à votre conseil et nous vous remercions de votre lettre encourageante.

M. McGreavy l'entrepreneur de la douane de Québec, doit recommencer sous peu ses travaux. Le ministre se propose d'ordonner l'édifice d'une manière digne de sa majesté ministérielle: on érigea sur le péristyle la statue de M. Alleyne!!!

Nous croyons qu'il sera difficile de trouver un artiste pour mouler un buste accompli de 15,000 votes!

Le limier Turcotte, président du comité choisi pour décider la validité de l'élection d'Ottawa, vient d'accomplir un nouveau tour de force. Il a, de concert avec les autres membres du comité dont le célèbre Archambault fait partie, décidé que M. Scott, dont l'élection a été trouvée illégale et frauduleuse par la cour, — avait été injustement troublé dans la possession de son siège! M. Bell, le concurrent de M. Scott, le contestant, est condamné par ce comité ministériel, à payer environ deux mille piastres!

Quand on songe que Turcotte et Archambault vont être les juges de l'élection de Québec, on n'a plus que du mépris pour des ministres dont ils sont les misérables valets.

## JUDICATURE.

Le Bill de M. Cartier pour amender l'Acte de Judicature de l'an dernier, après avoir été revu, corrigé et augmenté par la Chambre d'Assemblée, a glorieusement subi sa troisième lecture! Tout est consommé!! Qui veut se charger de dire, Amen!!! — *L'Echo du Saint-Maurice*.

Nous ne sommes donc pas le seul qui trouvyons défectueuse la loi-moustre, du procureur-général Cartier.

La source où nous puisons nos informations n'est pas celle près de laquelle le Canadien fait la classe aux canards; cependant on nous apprend que le ministère est à l'agonie et va rendre, non pas l'âme, car il n'en eut jamais, mais le souffle empesté de son existence corruptrice. *Te Deum laudamus!*

Nous arrêtons la presse pour publier les lignes suivantes que nous recevons à l'instant même:

## DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE!!!

Toronto, 22 juin 1858.

Monsieur le rédacteur,

Comme vous m'avez déjà joliment critiqué, satirisé, ridiculisé, sur ma lenteur à commencer le chemin de fer du Nord, j'ai l'honneur de vous informer que je m'embarque demain, pour l'Angleterre. Je prends passage à bord d'un joli petit canot d'écorce dont le docteur Robitaille m'a fait présent, et qui coute six chous. Informez, s'il vous plait, vos lecteurs de mon départ, afin qu'ils cessent de dire que je me moque du peuple.

SOISFRANC BABY, père.

Nous avons visité, ces jours derniers, l'établissement de bains de M. Masse. Tout ce qu'exige l'élégance, le nécessaire et la propreté s'y trouvent réunis. M. Masse mérite l'encouragement du public et surtout des édiles et de toute la clique ministérielle qui pourront y venir prendre, chez lui, gratis, un bain de purification.

## REQUÊTE.

A son nez selle avec légout varneux, gêné râle sirez mon tête, comme en dent des provinces brutes taniques, sur, dans, partout, tout à Pentour le monde entier dans le Canada; a mis râle dix selles et sautera, sautera, sautera; cheval lié du très sot et puis cent tordre du char dont, de la jarre tière et du bain. Amène. La requête du sousigné présente un blé ment en grand té en détail que les indivis dus qui font l'encouragement de vote excellante sacrée parsonne, bain loin d'vouloir faire queque chose pour le soulagement de classes de la populace que j'avons point l'honneur de r'présenté en parlement mais que j'avons commission de défendre aux élections et ta vos pieds, tout que d'la blague épi rien que d'la blague. La petit sion de vol' serviteur est encore pour vous faire assavoir qu'on é pas mal tané de voir vos gens nous accabler d'un pot pen dant qu'is' care à nos dépens. Si vous vous engraissez par en haut, par icite on a pas toute à sa fantaisie. Faut vous dire, chère grosse tête, que ça va bain mal dans le Canada bas et surtout dans Québec. J'vous prions de prendre toute suite les moyens de r'manier du fond en combre vote mine istère qui manie toutument mal les affaires de la politique de s'pays. Cê vous dire que tout l'monde qui s'respec peut plus supporter les ministres qui nous gouvernent avec vot' permission et sans la note. Comme j'pensons bain que si vous avez pa un bon cœur, vous avez toujours eune bonne tête, j'espérons que vous négligerez pas l'occasion de vous débarasé des compagnies qui sont pas grand chose de bon je vous assure. Ya surtout

un nommé Carqué qui voudrait nous arraché l'cœur s'il pouvait! Ya encore un gas du nom de Loranger qu'on a poudré ministre avec la farine de Renaud, qu'était autrefois un char quai, parlant par respect, hu donc! dia! Pour Alleyne, j'vous d'mandons en grâce d'y donner son congé avant lé zautres! J'vous parle pas du reste de la bande, parce que j'peux pas prononcé leur nom en français. Pour Bebeau j'eul compte comme un zéro.

Pendant que j'somme su l'apropos, j'vous parlons d'note Corporation, sauve vote respect. Il y a dans s'te machine infernal des individus qui vous tasquent lé pauvre jeun comme si on était des chiens. Imaginez don quand qu'on é dix dans la famille épi qu'on a pas la moiqué du temps de quoi à mangé, j'vous d'mandon un peu comment s'qu'on peut payer des tasques pour enrichir mésieu Lemoine, épi mésieu Aulette épi lé zautres mésieu de la même potée. Mille nom d'un nom! j'eum' trompe, dé mésieu, ça? Cê dé mangé chrécains! J'espérons donc que vous mettrez l'ordre à s'état de choses là ou bain on s'ra obligé d's'en mêlé et j'vous assurons que ça marchera.

Et j'cesserons pas d'prier conte vous tant qu'on aûra pas justice.

JEAN BATISE.

## MM. LEMOINE ET HILL.

— Mon cher tabaciste, voudriez-vous avoir la bonté de me donner une prise?

— Avec plaisir, mon cher moine.

— Bon, je vois que nous nous comprenons; *aloha!*..... bon dieu! que votre tabac est fort!

— Dieu vous bénisse!

— Nous en avons besoin, car nous sommes joliment maudits par le peuple que nous plumons.

— Je trouve que vous allez un peu vite en besogne.

— Que dites vous?..... Je croyais que vous nous prêteriez votre moulin pour fabriquer des taxes!

— Je fournirai le tabac, mais quant à mon moulin je le garde. Seulement quand vous voudrez passer au moulin, ce que vous devez faire au plus vite, il est à votre disposition.

— Tenez M. Côté.....

— Je me nomme Hill.

— Eh bien M. Côte-Hill.

— Je ne suis pas encore *côti!*

— Oh si vous restez quelque peu avec nous, vous le deviendrez malgré tout!

— Mon ami Nadeau avait donc raison de vouloir faire la lessive de votre corps.... municipal.

— Tenez, M. Hill, faisons la paix; entre loups il ne faut pas se dévorer; nous avons, d'ailleurs, assez de moutons à égorger. Donnons nous la main et taxons!

— Je ne dis pas que non!

## MM. BABY ET SIMARD.

— Avez-vous su, mon cher Baby?

—Quoi, que vous aviez été élu par 15,000 votes?

—Et mon Dieu, non!

—Quoi donc?

—On ne veut pas incorporer la Société de colonisation des ouvriers de Québec?

—Qu'est-ce que cette bête là?

—Ce n'est pas une bête, mais une société d'ouvriers.

—Vous vous occupez des ouvriers, vous?

—Il faut bien s'en occuper puisqu'ils s'occupent de nous!

—Bah!

—C'est un terrible échec porté à ma réputation de législateur! Mais qui l'aurait pensé? J'avais pour moi, tous les ministres; et voilà qu'au moment décisif, ils m'abandonnent!

—Savez-vous pourquoi?

—Je m'en doute; c'est parce qu'ils aiment mieux sacrifier les intérêts du peuple, plutôt que de perdre leurs portefeuilles!

—Mais vous comprenez à merveille, pourquoi donc vous plaignez-vous?

—Je ne me plains pas, mais je trouve cela stupide, injuste de m'empêcher de faire du bien à mes électeurs!

—Bah! faire du bien! Faites autant de mal que nous, ce sera la même chose. Nous avons réussi à façonner à notre image, une partie des électeurs, maintenant nous pouvons tout faire.

—J'en ai la preuve.

Chapeau bas! chapeau bas!

C'est le marquis de Carabas!

BÉRANGER.

C'en est fait, nous allons avoir une noblesse! Ne pouvant s'illustrer par des actes de justice et de courage, les ministres ont décidé de se faire noblir. Les ministres comprennent très bien que *charité bien ordonnée commence par soi-même!*

On dit que les titres de noblesse seront imprimés sur du papier timbré par les presses-à-vapeur du *Canadien*! Le ministère n'avait pourtant pas besoin d'afficher son timbre pour faire connaître qu'il était *timbré*.

Plus tard, nous ferons connaître les titres et les blasons des futurs *anc-oubliés*.

L'*Argus* annonce que des ordres ont été reçus à Montréal de pendre les condamnés Desforges et Bellisle.

Il ne manquait plus qu'un peu de sang pour mêler à la boue qui couvre le front des ministres.

En pendant le meurtrier, on ne le punit pas, on l'assassine, et l'on abrutit la société!

Les soldats du 100<sup>e</sup> se préparent à devenir des héros. Dernièrement, deux de ces *habits rouges* aidés de deux autres malfaiteurs ont assassiné un honnête et paisible citoyen. C'est sans doute pour se faire *la main* dans leurs futures boucheries d'Indiens qu'ils se sont exercés sur notre malheureux compatriote. Il y a quelques jours,

une partie de ce régiment a rendu à notre ville le service de la délivrer de sa présence; il est à désirer que le reste fasse de même.

La correspondance d'Elzéar Crinolin paraîtra s'il nous donne son nom.

Pourquoi la barque de M. Caron n'a-t-elle pu être retenue par les ministres?

Parce que le *style* ministériel est trop bourbeux.

Le Comité des comptes publics est composé de treize membres,—mauvais nombre, il doit se trouver un Judas!—Dans ce comité il y a onze ministériels et six députés de l'opposition! Des voleurs de grands chemins ne choisiraient pas mieux leurs juges.

Les écoliers prennent tous les moyens de se faire détester. Il paraît que ces messieurs ont décidé de ne plus laisser vendre aucune chose par les rues. Les cultivateurs qui n'en savent rien, se trouvent bien surpris de payer une *amande* pour ne pas savoir ce que la Corporation devrait leur faire connaître.

La Grèce possédait sept sages; il serait difficile d'en trouver un seul parmi les ministres. Cependant on les supporterait tels qu'ils sont s'ils étaient plus justes.

M. Piché fait la guerre à M. Cartier; il a raison. Le code Piché vaut mieux que le *sac à procès* Cartier.

Pourquoi faut-il toujours *frapper sur le dos* des ministres? Parce qu'il est prouvé, qu'en politique, ils n'ont pas de cœur où l'on puisse frapper.

On nous écrit de Toronto que les dindes sauvages abondent dans la capitale, et que les ministres sont beaucoup mortifiés. Il n'y a pourtant aucun danger que ces animaux leur portent ombrage.

Les amendements de M. Cartier pour embrouiller davantage sa loi ténébreuse de judicature ont été adoptés avec quelque modification. M. Cartier devrait intituler son travail: *Loi de la discorde*.

—Pourquoi, malgré sa décomposition, le ministère actuel se maintient-il?

—Parce que l'argent étant le nerf de toute entreprise, les ministres pourront se maintenir tant qu'ils auront l'argent public pour acheter ceux qui les supportent malgré l'opinion des honnêtes gens.

Tous les jours on entend dire: "Le ministère va tomber!" Bon dieu! comment peut-il tomber, puisqu'il rampe?

—Comment faut-il être pour déplaire aux

ministres?

—Honnête et pauvre.

—Comment faut-il être pour les contenter?

—Riche, scélérat ou bête.

—Pourquoi M. Loranger a-t-il voté pour la première lecture de la loi des Orangistes!

—Pour ne pas mentir à son nom.

—Quel est l'individu qui nombre le plus dans le ministère?

—M. Cartier; il est *quart* et *tier*. C'est aussi celui qui fait le plus de mal.

L'épidémie ministérielle sévit terriblement à Toronto; on craint beaucoup pour la conscience de..... de..... de..... Voyez plutôt les votes et délibérations publiés sur les grands *carres*.

Beaucoup de députés ministériels votent avec les ministres à peu près comme ils marchent parce qu'ils voient marcher les autres; un grand nombre supportent leurs maîtres parce que le métier de valet est, aujourd'hui, très profitable.

La très bonne source du *Canadien* n'est pas encore tarie, mais devient de plus en plus sale. Le souffle ministériel a un effet terrible sur les eaux troubles.

On nous répète sans cesse que les ministres actuels sont des hommes bien pensants; nous serions les plus surpris du monde s'ils ne l'étaient pas: ils sont si bien *pensés*.

Pourquoi M. Hill ne s'est-il pas annoncé publiquement à ses électeurs? Parce qu'il aime mieux être un moulin à tabac qu'un moulin à paroles.

Il peut avoir raison.

Pourquoi les députés ministériels sont-ils tous marchands?

Parce qu'ils vendent leurs consciences, chaque fois qu'ils votent.

Pourquoi les ministériels se laissent-ils toujours tondre la laine sur le dos sans rien dire.

Parce qu'ils sont moutons.

En quoi MM. McDonald, Cartier et compagnie ressemblent-ils à des voleurs?

En ce que chaque jour ils prennent les députés à la conscience.

Les ministres qui prétendent savoir tout faire devraient bien montrer qu'ils savent faire le bien.

MM. Cartier et compagnie vont faire placer sur la porte du parlement une enseigne portant ce vers du Dante: "Vous qui entrez ici, laissez toute espérance à la porte."

te." La Corporation de Québec va sans doute poursuivre les délinquants ministériels!

La Corporation va faire ôter les enseignes qui sont nuisibles ou taxer fortement les propriétaires; si celle qui convient au corps municipal pouvait convenablement être accrochée, la taxe qu'il faudrait prélever surpasserait celle de toutes les enseignes des particuliers.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,  
Voici les notes que je vous ai promises dans ma correspondance qui est parue dans le dernier numéro de l'Observateur.

Dans une cause instituée par moi contre M. Michel Poitras, dans le mois de Juillet dernier, Cour Supérieure, N° 850, j'alléguai que le mur (cause du procès) démolé par M. Poitras, en juin dernier, et sur lequel il y avait alors une cloture, était le mur de ligne divisant mon terrain d'avec celui de M. Poitras; j'alléguai de plus que ce mur existait depuis plus de 30 ans.

Dame Josephite Clairemont, veuve de F. X. Gingras, âgé de plus de soixante ans, qui avait possédé mon terrain depuis 1815 confirme par son témoignage tout ce que j'ai allégué plus haut. De plus, transquestionnée par l'avocat de M. Poitras, elle prouve que c'est M. Poitras qui est seul tenu et obligé à l'entretien et à la reconstruction du mur en question.

M. F. X. Gingras, tabacniste, fils de la précédente, dépose dans le même sens.

M. Olivier Gingras, transquestionné par l'avocat de M. Poitras prouve positivement les mêmes faits.

MM. Olivier Mathieu et Jean Couture, tous deux témoins de M. Poitras, prouvent très clairement que c'est M. Poitras qui est tenu à l'entretien de ce mur. Leur témoignage n'a pas été contredit.

P. GAUTHIER.

(La suite au prochain numéro.)

N. B.—Si quelqu'un ose nier un seul de mes avancés, je le somme de publier tout au long sur n'importe quel journal de la ville, les témoignages auxquels j'ai fait allusion plus haut. Comme j'apprend aussi qu'un certain avocat cherche à me faire emprisonner parce que je prends les moyens de faire connaître au peuple comment la justice est administrée, à Québec, par certain juge quand il s'agit d'un procès entre un pauvre et un riche, je prévient M. un avocat que je demeure au faubourg Saint Jean de Québec, rue Richelieu, N° 36. Ça lui épargnera des recherches inutiles, et ça me procurera l'avantage de pouvoir me rencontrer avec le grand législateur qui a conseillé à M. Poitras de s'emparer de mon terrain pendant mon absence et de faire enlever par son intime ami, M. Oliver Mathieu,

la cloture qui était sur le mur en question.

P. G.

Monsieur le rédacteur,

Il y a quelques semaines, M. Marois devait, dit-on, publier une correspondance qui allait le justifier pleinement des accusations portées contre lui à propos de ses transactions avec les déposants de la Caisse d'Economie de Saint-Roch. Pourquoi ne la publie-t-il pas? Craint-il de condamner son ami Prévost, ou de prouver qu'ils sont tous deux coupables? M. Marois s'est vanté de n'avoir rien à perdre dans le trafic des livrets; que M. Prévost lui avait donné toutes les garanties suffisantes pour assurer le remboursement des deniers employés à l'achat des livrets. De plus, M. Marois avait l'avantage de percevoir un intérêt de six pour cent sur les argents ainsi avancés. Si M. Marois avait acheté des livrets pour rendre service aux déposants il aurait dû, ce me semble leur payer le montant déposé et se contenter de garder l'intérêt dû sur les dépôt. Par ce moyen on aurait sans doute conservé la Caisse d'Economie de Saint Roch, qui, avec un acte d'incorporation eut produit de bons résultats et n'aurait pas été à la merci de la cupidité de quelques individus. La ruine de cette institution empêche d'en voir naître d'autres non moins utiles, telles que Sociétés de Bâtisse, Sociétés de Colonisation, etc., etc., au centre de la population de Saint-Roch. Cependant il ne faut pas se décourager. Les citoyens honnêtes de cette localité devraient s'assembler et établir une Caisse d'épargne sur des bases plus larges, plus longues et plus équitables que celles de M. Prévost et compagnie.

FRANC.

ADRESSE D'AFFAIRES.

NOUVELLE MAISON DE BAINS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de pratiquer dans son vaste établissement, à l'encoignure des rues STE. GENEVIÈVE et d'AL-GUILLON, faubourg St-Jean, de superbes chambres pour BAINS, et qu'il est maintenant en mesure de donner des

BAINS CHAUDS ET FROIDS,

à la demande de ceux qui voudront bien le patroniser.

Ce nouvel établissement sera ouvert tous les matins à CINQ heures.

H. MASSE,  
Hôtelier.

Québec, 22 mai 1858.

N. B.—H. M. annonce en même temps qu'il sera toujours fourni d'un approvisionnement des EAUX si renommées de PLANTAGENET et de ST.-LÉON.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch.  
Québec, 1er juin 1858.

A VENDRE.

A ce bureau, la CHANSON POPULAIRE ET PATRIOTIQUE intitulée: PORTRAIT D'UN CHEVALIER, par L. M. DARVEAU. Prix 2 sous. Vraiment c'est pour rien! Qu'on se hâte d'en acheter car M. le chevalier Taché en a retenu 500 copies qu'il se propose d'exporter en France à bord du Rimouski!!!

A LOUER.

LE haut de cette MAISON EN BRIQUE à deux étages, située rue Richelieu, N° 56: le dit haut comprenant cinq chambres. Prix du loyer, très modique.

S'adresser au soussigné

L. M. DARVEAU,  
Notaire.

rue Richelieu, N° 36.

Québec, 17 mai 1858.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,  
Notaire,

Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique; chez M. Deguise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

M. F. X. Gagnon, Notre Dame de la Victoire.

Charles Fortier, Rimouski.

M. L. O. E. Brunelle, Champlain.

À Montréal, rue Sainte Thérèse, numéro 15, chez MM. Rochon et Cherrier, libraires.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franches de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.